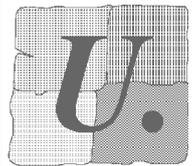


FSU 11

Retraites : Informé, débattre, mobiliser...



Le président de la République a réaffirmé vouloir faire une réforme des retraites « aussi bien pour le public que pour le privé, de façon juste, y compris pour les fonctionnaires ».

Or, la dernière réforme de 2003 s'est traduite par un allongement de la durée de cotisation et une baisse du niveau des pensions, avec de fortes inégalités, notamment au détriment des femmes.

Aujourd'hui, alors que se profile le risque de nouvelles régressions (recul de l'âge légal de départ, allongement de la durée de cotisation et, pour les fonctionnaires, des menaces sur le calcul de la pension sur la base des 6 derniers mois), la FSU s'engage résolument dans une grande campagne de débat et de mobilisation, afin de ne pas se laisser piéger ni par un calendrier ni dans un cadre contraint par des paramètres décidés à l'avance.

Oui, il est possible de faire autrement que de retarder l'âge de départ à la retraite ou de dégrader le niveau des pensions.

La FSU conteste les arguments du gouvernement sur les déficits publics. Quand il s'est agi de sauver les banques à coup de milliards d'Euros, l'État n'a pas lésiné pour trouver les fonds. C'est donc bien à des choix politiques que nous avons à faire.

Pour la FSU, la question du financement des retraites se pose. Mais pour en parler sérieusement, il est indispensable de traiter de la situa-

tion de l'emploi, celui des jeunes comme celui des seniors, de la question des salaires et donc de la nécessité de rééquilibrer le partage des richesses en faveur des salariés. Question éminemment politique, quand on sait que le premier signe donné par N. SARKOZY après son élection de 2007 a été celui de la loi TEPA, du bouclier fiscal en faveur des nantis.

Non, les salariés, chômeurs, retraités ne doivent pas payer la crise une deuxième fois, par une réforme des retraites justifiée par des déficits pu-

blics dus à la crise et à une politique d'exonération fiscale et de cotisation qui ne profite qu'aux riches. Oui, l'augmentation de la productivité doit profiter aux salaires et aux retraites. Oui, il est possible de consacrer une part plus importante des richesses au financement des retraites.

La FSU continuera de défendre ses revendications afin de garantir le départ à 60 ans sans décote et une retraite à taux plein. Elle s'opposera à tout alignement des régimes de retraite qui conduirait à une baisse des pensions et des retraites pour tous.

Il est urgent de se mobiliser dès maintenant, pour la défense et l'amélioration du Code des pensions et pour porter, avec l'ensemble des salariés, des propositions offensives qui garantissent la parité du niveau de vie entre actifs et retraités.



Sauver les retraites par répartition ?

Quand il s'est agi de sauver les banques à coup de milliards d'Euros, l'État n'a pas lésiné pour trouver les fonds.

C'est donc bien à des choix politiques que nous avons à faire.

Effets des réformes de 2003...

* De 2002 à 2007, le taux de pension a baissé de 1,5 % dans la Fonction Publique. En 2008, 46,7 % des fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale voient leur pension liquidée au niveau minimum garanti. Ils sont 1,4 % dans la Fonction Publique d'État. La réforme de l'IRCANTEC* abaisse de 36 % le taux de rendement : pour le même droit à retraite, un point coûtant 2,896 € en 2008 coûtera 4,514 € en 2017.

* Les bonifications reculent : le pourcentage de femmes bénéficiant d'une bonification pour enfant régresse de 88 à 73,1 % de 2003 à 2006. La durée moyenne des bonifications n'est plus que de 7,6 trimestres pour 8,7 en 2003.

* Pour les salariés n'ayant pas validé la durée requise, c'est la double peine : la pension est minorée par une décote de 5 % par an, calculée sur le nombre de trimestres manquants ou en fonction de l'écart entre l'âge de départ et 65 ans pour 2020 dans la Fonction Publique.

* Au régime général, la décote s'applique majoritairement aux femmes, moins qualifiées, avec des carrières incomplètes, en moins bonne santé et souvent au chômage.

* Au ministère de l'éducation nationale par exemple, le taux de pension des femmes est inférieur de 3,9 points à celui des hommes. Les femmes sont un peu plus touchées par la décote : 19,2 % contre 18,7 % pour les hommes...

* Les entrées en nouvelle CPA (Cessation Progressive d'Activité), moins accessible et moins attractive, ont chuté de 84 % chez les fonctionnaires entre 2003 et 2007. La CPA permettait un aménagement de fin de carrière et surtout le recrutement d'une ou d'un jeune collègue.

* *Institution de retraite complémentaire des agents non titulaires de l'État et des collectivités publiques.*

Des régimes différents...

La FSU propose...

La FSU défend des objectifs pour tous : ceux d'une retraite à 60 ans, avec un taux de remplacement de 75 % du dernier traitement pour 37 annuités et demi.

Avant les réformes BALLADUR et FILLON, des régimes aux règles différentes assuraient des droits comparables. Ainsi pour les générations nées en 1930, le taux de remplacement moyen pour une carrière complète, c'est à dire le rapport entre la pension nette et le dernier salaire net, variait dans le privé de 59 à 100 % (moyenne 84 %) et dans le public de 69 à 80 % (moyenne 77 %). Le salaire de référence du régime général était calculé sur les 10 meilleures années, celui de la FP sur les 6 derniers mois. Ces réformes vont considérablement dégrader la situation : selon l'IRES* et la CGT, un salarié du régime général né en 1985 et cessant son activité à 60 ans, aurait un taux de remplacement de 47 % et un fonctionnaire de 54 %. Référence : 25 meilleures années dans le premier cas et six derniers mois dans le second. Au nom de l'équité, F. FILLON pointe les six derniers mois dans la FP. Que cachent ses propos ? Une diminution probable du taux maximum de la pension au profit du développement de la retraite additionnelle, premier fonds de pension public par capitalisation en France. Dans tous les cas, la volonté est de dégrader les pensions de tous.

* *Institut de Recherches Économiques et Sociales.*

Travailler plus longtemps ?

La FSU propose...

Exigeons le retour à une CPA attractive, plus accessible et mieux rémunérée.

Autour d'un âge de départ à 60 ans :

***Aménagement des fins de carrière.**

***Maintien des services actifs.**

***Nouvelles possibilités de départ anticipé sous conditions d'âge, de santé, de pénibilité...**

Travailler plus longtemps est le faux argument pour faire baisser les pensions.

C'est inégalitaire :

* Par rapport au travail : au nom de quoi une carrière difficile ou des conditions de travail pénibles devraient-elles entraîner une retraite plus faible ?

* Par rapport à l'emploi : six salariés sur dix ne sont plus en emploi à 60 ans. Dans le même temps, en pleine montée du chômage, les jeunes cherchent désespérément un emploi.

* Parce que ceux qui ont un patrimoine ont le choix et que les autres ne l'ont pas.

Mais en réalité, l'emploi est concentré sur une seule génération, celle des 30-40 ans ! Et si on validait les années d'études et s'attaquait aux galères dont sont victimes les jeunes face à l'emploi ? Si on agissait pour que le travail soit vivable pour tous et que les fins de carrière jusqu'à 60 ans soient aménagées ?

On nous propose de compenser la baisse des retraites par un cumul emploi-retraite. Et si on réfléchissait à une autre distribution du travail et de l'activité entre les âges, dans la perspective de l'émancipation humaine et non comme une punition et un asservissement ?

Les jeunes et la retraite...

La FSU propose...

La FSU revendique une allocation d'autonomie pour la jeunesse.

L'objectif est de créer des dispositifs leur garantissant la continuité de leurs droits, quelle que soit la situation effective des personnes.

la FSU exige la validation de périodes d'études et de précarité...

« De toute façon, je n'aurai pas de retraite... »

Dans la bataille idéologique qui se joue, les sondages sont utilisés comme support à un clivage générationnel. Les jeunes seraient la génération sacrifiée, les retraités la génération favorisée. Nés dans les décennies du chômage de masse, les jeunes entrent de plus en plus nombreux dans le marché du travail par la précarité. Repousser l'âge de départ à la retraite c'est retarder encore l'accès à un emploi stable pour les jeunes. C'est créer une injustice supplémentaire.

Les générations nées dans les années 50, en entrant dans la vie active, savaient quand elles partiraient à la retraite et avec quel niveau de pension. Les réformes BALLADUR puis FILLON ont créé de l'instabilité autour de ces repères, sabordant l'idée qu'une retraite décente pour tous est possible. Le matraquage idéologique autour de la dette laissée aux générations futures favorise l'idée que la retraite n'est plus une construction sociale collective, reposant sur les solidarités professionnelles et intergénérationnelles.

La crise financière de 2008 a montré les limites de ce discours néo-libéral : les fonds de pension ont perdu un quart de leur valeur dans les pays de l'OCDE jetant sur la paille des millions de retraités.

Inégalités Hommes/Femmes...

La FSU propose...

La FSU exige pour les femmes le rétablissement des bonifications pour chaque enfant et des droits nouveaux pour ceux ayant élevé seuls leurs enfants.

Elle demande, pour compenser les interruptions de carrière, la prise en compte des congés parentaux et des temps partiels pris pour élever ses enfants avant 2004...

Subies tout au long de la vie professionnelle, elles ont des incidences fortes sur le montant des pensions. Le montant moyen des pensions des femmes est de 38 % inférieur à celui des hommes (1598 € / hommes, 990 € / femmes), 33% des femmes retraitées ont moins de 700 € par mois. Les femmes, aux carrières souvent plus courtes, qui majoritairement subissent temps partiels, contrats précaires..., sont doublement pénalisées par les réformes de 1993 et 2003.

Pour les mères, les dernières réformes et les projets annoncés sont particulièrement pénalisants. Dans la Fonction publique, la loi de 2003 a modifié de manière très restrictive, et rétroactive, les conditions de droit à bonifications, faisant perdre ceux-ci à de nombreuses femmes ; le départ anticipé pour les mères fonctionnaires de 3 enfants est lui aussi fragilisé par les réformes successives.

Dans le régime général, des menaces aussi : les 8 trimestres de bonification sont préservés grâce aux mobilisations, mais, à partir de 2010, seuls 4 sont réservés aux mères.

Les « avantages familiaux et conjugaux » sont donc aujourd'hui encore des mécanismes indispensables de compensation de ces inégalités.

Financer les retraites, c'est possible !

La FSU propose...

Pour la FSU, le financement des retraites dépend des politiques de formation, d'emploi, de recherche, d'innovation... Il faut revoir notre système fiscal, repenser les transferts de solidarité. Il faut que les revenus du travail retrouvent un juste niveau dans le partage des richesses...

L'élargissement des cotisations à la valeur ajoutée des entreprises, la taxation des revenus financiers et des patrimoines permettrait d'introduire plus de solidarité dans le financement des retraites...

Les réformes de 1993 et de 2003 avaient mis en avant des scénarios « catastrophe » pour faire accepter par les salariés une logique de régression. Le choc démographique notamment, rendait inéluctable l'allongement de la durée d'activité.

Pour le gouvernement et le MEDEF, il n'y a pas d'autre choix que de retarder l'âge de départ et d'allonger la durée de cotisation, alors que les entreprises mettent au placard leurs salariés « âgés ». Au moment d'accéder à la retraite à 60 ans, 60 % des salariés du régime général ne sont plus en emploi. L'accroissement du nombre de personnes âgées suppose que l'on consacre aux retraites une part plus importante des richesses. A partir des projections du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) pour 2040, avec l'hypothèse d'un taux de fécondité de deux enfants par femme et un taux de croissance modéré, il faudrait augmenter tous les ans de 0,375 % le taux des cotisations sociales pour équilibrer le système des retraites par répartition. C'est tout à fait réaliste !

***La retraite par Fonds de Pension ?
Non merci, Mrs. SARKOZY et WOERTH !***